



COMPTE RENDU REUNION BUREAU du 2/10/19

I- Parcoursup, année 2

Procédure qui a bien fonctionné jusqu'au 19 juillet mais à partir de cette date et jusqu'à début septembre, des effectifs très fluctuants avec des élèves qui s'inscrivaient et se désinscrivaient.

La gestion des internats est restée opaque.

Du point de vue des **effectifs**, les petites prépas auraient moins de recrutement, notamment en province ; la filière HEC baisse un peu et, ce, depuis 3 ans. Toutefois, il ressort des statistiques nationales que le taux de remplissage sur l'ensemble des prépas est meilleur cette année en CPGE

Quelques **recours**, essentiellement auprès des prépas parisiennes Henri-IV et LLG (recours T administratif + médiateurs).

Par ailleurs, l'APLCPGE a été **auditionnée au Sénat** pour Parcoursup par Monsieur Jacques Groperrin, Monsieur Pierre Ouzoulias + 3 autres sénateurs, notamment, sur les sujets de l'anonymisation et du secret des délibérations des commissions. La mise en place d'un observatoire est prévue. Les échanges furent très constructifs, avec beaucoup d'écoute de la part des sénateurs.

Patrick Fournié rapporte les échanges du groupe de travail de la CGE sur Parcoursup. L'accent a été mis sur les élèves qui avaient une place et qu'on a rappelé lorsqu'une place s'est libérée. La question des bacheliers méritants a été évoquée.

Pascal Charpentier note également qu'il y a eu davantage **d'informations en direction des familles** qu'en direction des chefs d'établissement et insiste sur l'absence de visibilité. Il donne l'exemple d'une élève appelée avant une autre appelée 150 places plus haut ; notes du bac 2 pts en dessous : « meilleure bachelière de l'établissement »

François Beckrich soulève le cas des établissements hors parcoursup type sciences po.

Pour les **taux des boursiers**, + 1 point modifie beaucoup la situation. Or, la règle cette année a été + 2 pt par rapport au taux de boursiers des candidatures.

2 remarques : chiffres annoncés dans les bascules

+ 2 pts par référence aux statistiques de l'an passé

Résultat final : + boursiers avec cette nouvelle règle

II – Calendriers

1) MESRI, Groupes de travail adaptation des programmes

Un représentant de l'APLCPGE sera présent à chacun de ces groupes :

Filière scientifique :

Groupe 1 - Maths en MPSI-PCSI-PTSI-MPI 1ère année : **mercredi 16 octobre 2019, de 9h 30 à 12h 30**, au MESRI, bâtiment modulaire MA3 : S. Giovachini

Groupe 2 - Physique-chimie en MPSI-PCSI-PTSI-MPI 1ère année : **mercredi 16 octobre 2019, de 9h 30**, au MESRI (bâtiment modulaire MA1) : F. Meyer

Groupe 3 - Sciences industrielles (SI) en MPSI-PCSI-PTSI-MPI 1ère année : **mercredi 16 octobre 2019, de 14h 00 à 17h 00**, au MESRI (bâtiment modulaire MA3) : C. Raguideau

Groupe 4 - Informatique en MPSI-PCSI-PTSI-MPI 1ère année : **mercredi 16 octobre 2019, de 9h 30 à 12h 30**, au MESRI (bâtiment modulaire MA2) : V. Cornu

Groupe 5 - Humanités en MPSI-PCSI-PTSI-MPI 1ère année : **vendredi 18 octobre 2019, de 9 h 30 à 12h 30, au MESRI (bâtiment modulaire MA1)** : V. Tanczyk

Pour la filière économique et commerciale :

Groupe 1 - Maths appliquées / maths approfondies / informatique : **vendredi 18 octobre 2019, de 9 h 30 à 12 h 30, au MESRI (bâtiment modulaire MA2)** : F. Torrès

Groupe 2 - Economie, sociologie, histoire du monde contemporain (ESH) : **vendredi 18 octobre 2019, de 9h 30 à 12h 30, au MESRI (bâtiment modulaire MA3)** : V. Cornu

Groupe 3 - Histoire, géographie, géopolitique (HGG) : **vendredi 18 octobre 2019 de 14h 00 à 17h 00, au MESRI (bâtiment modulaire MA3)** : V. Tanczyk

Groupe 4 - Culture générale et LVE : **vendredi 18 octobre 2019, de 9h 30 à 12h 30, au MESRI (bâtiment Langevin L004)** : B. Moreau

2) Invitation pour le 8/11 – Skéma Sophia Antipolis –

3) GT recrutement Internat : Hervé Gateau + François Torrès + François Beckrich

4) 11/10 : ESCP

III – Congres des 17 et 18 janvier

Un bulletin pré-congrès sera édité début décembre.

Prochaine réunion de bureau : Vendredi 6 décembre, 14 heures, LLG.

Martine Breyton, secrétaire générale APLCPGE